

## ACHETEUR

**Commune de Condé en Normandie**  
**Place de l'Hotel de ville**  
**14110 CONDE DE NORMANDIE**

Personne représentant le pouvoir adjudicateur : Madame Valérie DESQUESNE, Maire

Tel : 02 31 59 15 50

Courriel : alecuivre@condenormandie.fr

## OBJET DU MARCHE

Fournitures scolaires pour les écoles de Condé en Normandie

## DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES

Règlement de la consultation

## CADRE DE LA CONSULTATION

Marché passé en application d'un accord-cadre

Date limite de dépôt des offres : 22 juillet 2019

## SOMMAIRE

ARTICLE 1.	Objet de la consultation.....	3
ARTICLE 2.	Conditions de la consultation.....	3
1.1.	Procédure de la consultation.....	3
1.2.	Type de contractants.....	3
1.3.	Nature des offres.....	3
1.4.	Délai de validité des offres.....	3
ARTICLE 3.	Durée du marché.....	3
ARTICLE 4.	Modalités de règlement.....	3
ARTICLE 5.	Contenu du dossier de consultation des entreprises.....	3
ARTICLE 6.	Modalités de présentation des dossiers.....	4
ARTICLE 7.	Modalités de transmissions des plis.....	5
ARTICLE 8.	Analyse des candidatures et jugement des offres.....	5
ARTICLE 9.	Informations complémentaires.....	5

---

## **ARTICLE 1. Objet de la consultation**

---

La présente consultation a pour objet **l'achat des fournitures scolaires pour les écoles primaires de Condé en Normandie**

Les besoins de la personne publique sont détaillés dans le document : bordereau des prix unitaires.

---

## **ARTICLE 2. Conditions de la consultation**

---

### **1.1. PROCEDURE DE LA CONSULTATION**

Le présent marché est un accord-cadre sans minimum, ni maximum. Il donnera lieu à l'émission de bon de commande, à titre indicatif le montant des dépenses effectuées pour l'achats de fournitures s'est élevé à 8300€

### **1.2. TYPE DE CONTRACTANTS**

Le marché pourra être attribué à une seule entreprise ou à un groupement d'entreprises.

Aucune forme de groupement n'est imposée. En cas d'attribution du marché à un groupement conjoint, le mandataire du groupement sera solidaire, pour l'exécution du marché, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles.

### **1.3. NATURE DES OFFRES**

Le dossier de consultation comporte une solution de base. Les candidats devront répondre à cette solution.

### **1.4. DELAI DE VALIDITE DES OFFRES**

Le délai de validité des offres est de 120 jours. Il court à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

---

## **ARTICLE 3. Durée du marché**

---

Les règles concernant la durée du marché sont fixées dans l'acte d'engagement. La durée initiale de l'accord-cadre est d'un an à compter de l'émission du premier bon de commande. Il pourra être reconduit, de manière tacite deux fois.

---

## **ARTICLE 4. Modalités de règlement**

---

Le mode de règlement choisi est le **virement par mandat administratif**. Le délai global de paiement est fixé à 30 jours au maximum.

En cas de désaccord, et notamment si le pouvoir adjudicateur n'est pas satisfait de l'exécution des prestations, les paiements pourront être retardés jusqu'au règlement du désaccord.

---

## **ARTICLE 5. Contenu du dossier de consultation des entreprises**

---

Le Dossier de Consultation des Entreprises comprend les pièces suivantes :

- Le présent Règlement de la Consultation (R.C.),

- Le Bordereau des Prix Unitaires (BPU)

---

## **ARTICLE 6. Modalités de présentation des dossiers**

---

La candidature et l'offre seront rédigées en langue française. Les prix seront exprimés en Euros. Le dossier à remettre par chaque candidat ou groupement soumissionnaire comprendra :

**A/ Les pièces relatives à la candidature dûment remplies et signées par la personne habilitée :**

**1. une lettre de candidature (imprimé DC1 ou équivalent),**

**2. la déclaration du candidat (imprimé DC2)**

**Et à la capacité économique et financière du candidat appréciée à travers :**

- o Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les services auxquels se réfère le marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles ;
- o la déclaration appropriée de banques ou la preuve d'une assurance pour les risques professionnels ;

**3. Les références professionnelles et la capacité technique du candidat appréciées à travers de la présentation d'une Liste des marchés exécutés au cours des cinq dernières années.**

**B / Un projet de marché comprenant :**

- o Un acte d'engagement (DC3) - document joint à compléter, à dater et signer.
- o Un mémoire technique des dispositions que le candidat se propose d'adopter pour l'exécution de la prestation et notamment sur les moyens humains affectés à la mission, sur la méthodologie (description des prestations, planning) ou toute autre information.
- o Le bordereau des prix unitaires daté et signé.
- o Le ou les catalogues du fournisseur accompagné(s) obligatoirement du tarif public en vigueur et du rabais consenti à la commune pour les fournitures « hors bordereau de prix ».
- o Une notice dans laquelle les candidats présenteront notamment les éléments suivants :

1) Les délais de livraison proposés par l'entreprise (après réception par le titulaire du bon de commande).

2) Les conditions de livraison : gratuites ou non.

3) La possibilité d'échange gratuit des produits si erreur dans la commande (sur la couleur d'un produit par exemple).

4) L'exigence d'un seuil minimum imposé pour les commandes.

---

**ARTICLE 7. Modalités de transmissions des plis**

---

Les offres devront être transmises sous forme dématérialisée avant la date et l'heure limites de réception des offres indiquées sur la page de garde du présent document.

Les candidats devront transmettre leurs documents par voie électronique sur le profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, à l'adresse URL suivante : <https://www.uamc14.org/condeennormandie>

Le choix du mode de transmission est global et irréversible. Les candidats doivent appliquer le même mode de transmission à l'ensemble des documents transmis au pouvoir adjudicateur.

---

**ARTICLE 8. Analyse des candidatures et jugement des offres**

---

Sur la base de critères ci-dessous énoncés, le maître d'ouvrage choisit l'offre économiquement la plus avantageuse.

Le représentant du pouvoir adjudicateur peut en accord avec le candidat retenu procéder à une mise au point des composantes du marché sans que ces modifications puissent remettre en cause les caractéristiques substantielles notamment financières du marché. Le pouvoir adjudicateur se réserve également la possibilité de demander aux auteurs des propositions, qui paraissent les plus intéressantes, de les compléter et les modifier tant dans leurs prestations que dans leurs montants.

Rang	Critère de jugement des offres	Ponderation
1	Le prix des articles consultés	60%
2	Tarification sur le reste du catalogue	20%
3	Condition de commande et de livraison	20%

---

**ARTICLE 9. Informations complémentaires**

---

Pour obtenir toutes informations complémentaires sur ce marché, le candidat peut s'adresser, au plus tard 6 jours avant la date limite de remise des offres, à :

Madame LECUIVRE Anne  
Service Scolaire  
Mairie de Condé en Normandie  
14110 CONDE EN NORMANDIE